

Transcription textuelle de l'infographie « Témoignage d'une voyageuse multimodale »

## Bouger autrement, c'est possible, témoignage d'une voyageuse multimodale

### **Pauline, 25 ans, technicienne de laboratoire, explique les avantages d'opter pour les déplacements multimodaux, et les raisons qui l'y ont poussé.**

**Pauline** : Après un petit accrochage avec la voiture, j'ai essayé le train pour aller travailler. Au final, ce sont des soucis en moins et c'est plus économique !

Avant, pour me rendre en voiture de mon domicile, à Gombsheim, jusqu'à mon lieu de travail à Strasbourg, je mettais entre 30 et 40 minutes selon les embouteillages pour faire 27 km.

Aujourd'hui, je marche 7 minutes jusqu'à la gare pour prendre le train. Mon trajet dure ensuite 18 minutes. Arrivée à ma gare de destination, je mets enfin 15 minutes pour me rendre à vélo jusqu'à mon lieu de travail.

### Quel bilan après 3 mois de pratique ?

Grâce à ce nouveau mode de déplacement, j'ai gagné :

- **Un temps de trajet constant** : sur les rails comme sur piste cyclable, aucun risque d'embouteillage !
- **Des économies** : fini les dépenses pour la voiture ! Mon entreprise prend en charge 50 % de l'abonnement de train et je bénéficie du forfait mobilités durables.
- **Du confort et de l'exercice** : la lecture et le vélo, ça me détend et c'est bon pour ma santé !

En 3 mois, pour les seuls trajets domicile-travail, **j'ai réduit de 560 kg mes émissions de CO<sub>2</sub>** (émissions moyennes de CO<sub>2</sub> d'une voiture sur de courtes distances : 193 g/passager.km x 3 mois, à raison d'1 aller-retour de 54 km et 20 jours ouvrés par mois, moins les émissions de CO<sub>2</sub> du TER : 24,8 g/passager.km x 3 mois, à raison d'1 aller-retour de 44 km et 20 jours ouvrés par mois).

Calculez les émissions carbone de vos trajets sur [monimpacttransport.fr](http://monimpacttransport.fr).

À l'inverse, avec ce nouveau mode de déplacement, j'ai perdu :

- **La flexibilité sur les horaires de départ**, avec un train toutes les demi-heures.
- **Un voyage à l'abri des intempéries** : s'il pleut, j'emprunte le bus et ça prend plus de temps.

Pour pouvoir utiliser plusieurs modes de déplacement sur un même trajet, des **indispensables** s'imposent aussi :

- La possibilité d'emporter le vélo dans le train.
- Un parking sécurisé.
- Des pistes cyclables

### Les 3 bonnes raisons qui aident à franchir le pas

1. **Des aides financières** : abonnement aux transports en commun pris en charge à 50 % par l'entreprise, forfait mobilités durables.
2. **Des infrastructures pour faciliter les connexions entre les différents transports** : accrochage des vélos dans les TER, garages à vélo sécurisés...
3. **Des services vélo en plein boom** : vélos en libre-service, ateliers de réparation ou d'auto-réparation...

Pour aller plus loin : le [guide de l'ADEME « La mobilité en 10 questions »](#)

Retrouvez le compte Ademe sur [Twitter](#) et sur [YouTube](#)

*Infographie réalisée pour l'ADEME et le gouvernement par l'agence Giboulées, juin 2022 (010946).  
Collection ADEME : Clés pour agir*